

Maladie débilante chronique au Manitoba



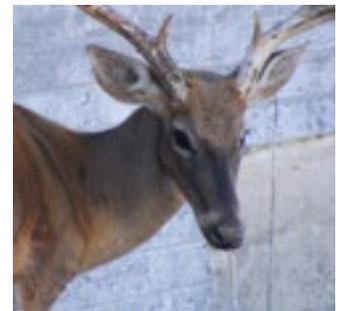
La maladie débilante chronique (MDC) est une maladie qui touche les membres de la famille des cerfs (cervidés). La Province a un programme proactif pour la gestion et la surveillance de la MDC et surveille les cervidés sauvages pour la maladie depuis 1997. Le Manitoba a annoncé son premier cas de MDC dans la province le 1^{er} novembre 2021. Cette fiche d'information fournit des renseignements utiles sur la MDC au Manitoba, les efforts de gestion de la Province et la façon dont les individus peuvent aider.

Que signifie l'acronyme MDC?

- La MDC est une maladie incurable, hautement contagieuse et toujours mortelle du système nerveux central qui touche les gros gibier de la famille des cervidés, dont le cerf, le wapiti, l'orignal et le caribou.
- La maladie est causée par une ou plusieurs souches de protéines auto-propagées, appelées prions. Une fois qu'un animal est infecté par la MDC, les prions commencent à se répliquer, d'abord dans le système immunitaire (ganglions lymphatiques et amygdales) et plus tard, dans le cerveau, la moelle épinière et d'autres organes.
- La MDC ne peut être observée qu'au microscope et le diagnostic se fait en testant le système nerveux central et les tissus des ganglions lymphatiques.
- La MDC appartient à un groupe de maladies appelées encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST). Les EST ont tendance à être spécifiques à une espèce et les scientifiques pensent que la plupart ne sont pas naturellement transmissibles entre différentes espèces.

Comment la MDC se propage-t-elle?

- Les animaux infectés peuvent excréter des prions par la salive, les matières fécales, l'urine et le sang. Même leur carcasse peut être contagieuse.
- La MDC des cervidés se propage d'un animal à l'autre, en particulier dans les troupeaux, mais peut également se propager par les résidus de carcasses (y compris, par exemple, les sites d'élimination des entrailles).
- Les animaux peuvent également être infectés par l'absorption de prions déposés dans l'environnement (par exemple, sources de nourriture partagées, sol contaminé) où ils peuvent persister pendant de longues périodes (par exemple, peut-être 5 ans ou plus).
- La probabilité de transmission augmente dans les zones densément utilisées et les zones où les animaux se concentrent.



Quelles sont les répercussions sur les animaux infectés par la MDC?

- Aux premiers stades, les animaux infectés semblent généralement normaux, alors qu'ils propagent la maladie.
- Au fur et à mesure que la maladie progresse, les animaux ont tendance à être moins alertes et moins craintifs, avec un aspect général malsain et une perte de poids évidente.
- Avec le temps, les animaux infectés deviennent très maigres et mal coordonnés, avec les oreilles et la tête tombantes, ne sont pas conscients de leur environnement et ont souvent une bave excessive. À ce stade, la mort est proche.
- On ne peut pas guérir la MDC. Elle est toujours mortelle, les animaux mourant généralement dans les deux à trois ans et parfois jusqu'à cinq ans ou plus à partir du moment de l'infection.



Quelles sont les répercussions de la MDC sur les populations de cerfs, de wapitis, d'originaux et de caribous?

- Lorsque la MDC s'établit dans une région, des déclin de population ont été observés chez les cerfs et les wapitis.
- Cet impact au niveau de la population peut être important à mesure que les principaux animaux reproducteurs matures sont progressivement retirés du paysage.
- Si la maladie infectait des espèces relativement peu communes comme le caribou des bois boréal, on craint que ces effets ne soient encore plus importants.
- Il est très important de prendre des mesures précoces et agressives pour contenir une épidémie de la maladie.

Quels sont les risques pour la santé des personnes, du bétail et des autres animaux?

- À l'heure actuelle, il n'y a aucune preuve directe que la MDC puisse se propager chez les humains ou d'autres animaux, bien que les connaissances scientifiques dans ce domaine évoluent encore.

- L'Organisation mondiale de la santé, Santé Canada, les Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis et de nombreuses autres agences de santé publique recommandent de ne pas manger de viande provenant d'animaux infectés à la MDC. Les données disponibles suggèrent que le risque de transmission à l'homme est faible, mais il n'est pas nul.
- Ces agences de santé publique recommandent également de ne pas donner de viande ou d'autres parties de cervidés infectés par la MDC à d'autres animaux.



Comment le Manitoba réduit-il le risque de MDC dans la province?

- Le Manitoba a mis en place des programmes proactifs pour la prévention et la surveillance de la MDC chez les cervidés sauvages depuis 1997. Le programme a inclus la soumission obligatoire d'échantillons de chasseurs d'animaux dans la zone de surveillance obligatoire (une zone le long de la frontière ouest de la province; les détails sont disponibles dans le [Guide de chasse](#) annuel du Manitoba).
- Le Manitoba interdit également l'importation de cervidés indigènes ou exotiques, l'importation de carcasses non transformées, la possession de substances contenant des fluides corporels, l'alimentation des cervidés dans la zone de surveillance obligatoire et l'appâtage par les chasseurs autorisés à l'échelle de la province.
- Des échantillons de cervidés récoltés à l'extérieur de la zone de surveillance obligatoire peuvent également être soumis à un dépistage de la MDC et les résultats de tous les échantillons soumis par les chasseurs sont disponibles en ligne à www.manitoba.ca/mdc.
- Le Manitoba a également produit une fiche d'information sur la MDC portant sur les protocoles de récolte et d'analyse des cervidés au Manitoba. Elle est disponible en ligne à l'adresse www.manitoba.ca/mdc.

Où a-t-on trouvé la MDC au Manitoba?

- Le 1^{er} novembre 2021, le Manitoba a annoncé le premier cas de MDC trouvé dans la province, du côté ouest, près du lac des Prairies. Un cerf mulot dans cette zone a été observé comme étant en mauvaise santé, a été euthanasié, a fait l'objet d'analyses et on a confirmé qu'il était infecté par la MDC.
- Le Manitoba poursuit son programme de surveillance de la MDC et informera le public de tout signalement futur, en ligne à www.manitoba.ca/mdc.

Où d'autre la MDC est-elle présente en Amérique du Nord?

- La MDC a été trouvée dans des populations de cerfs, de wapitis et d'orignaux sauvages en Saskatchewan et en Alberta et dans de nombreux états américains. Il y a également eu des éclosions de MDC dans des élevages de cerfs et de wapitis en Saskatchewan, en Alberta et au Québec et dans de nombreux états américains.

Que puis-je faire pour réduire les risques associés à la MDC?

- Évitez tout contact avec un animal sauvage qui semble être malade et si vous observez l'une des situations suivantes, signalez-le à un agent de conservation dès que possible :
 - o tout signe de maladie chez le chevreuil, le wapiti, l'orignal et le caribou;
 - o des wapitis, orignaux et cerfs de Virginie portant des étiquettes d'oreille;
 - o des endroits où des wapitis, orignaux et cerfs de Virginie se rassemblent autour de balles de foin ou de parcs d'engraissement.
 - o Signalez les sites d'alimentation illégaux et ne nourrissez pas intentionnellement de cervidés.
- Continuez à chasser le gros gibier au Manitoba. La chasse bénéficie aussi à la faune en gérant la surabondance et en assurant la dispersion du gros gibier, ce qui réduit le contact entre les animaux.
- Soumettez des échantillons de vos animaux chassés pour les analyses de dépistage de la MDC. Il n'y a pas de test de dépistage de la MDC pour les animaux vivants, par conséquent, la Province s'appuie sur des échantillons d'animaux chassés. Bien qu'il soit obligatoire de soumettre des échantillons d'animaux récoltés dans la zone de surveillance obligatoire, les chasseurs sont encouragés à soumettre des échantillons de la zone de surveillance volontaire le long de la frontière des États-Unis ou ailleurs dans la province.
- Au moment de la chasse, laissez les organes ou les peaux sur le lieu d'origine pour les composter de manière responsable (par exemple, loin de la vue, des plans d'eau et des bâtiments), ou éliminez-les de manière responsable.
- Lisez la fiche d'information sur la MDC du Manitoba portant sur les protocoles de chasse et de dépistage des cervidés au Manitoba. Elle fournit des renseignements sur la protection de la santé humaine, la collecte et la soumission d'échantillons biologiques pour le test de dépistage de la MDC et des recommandations pour l'élimination et le nettoyage.

Pour de plus amples renseignements sur la MDC au Manitoba, visitez www.manitoba.ca/mdc. Les questions sur la MDC peuvent être envoyées par courriel à cwd@manitoba.ca.

Pour signaler des signes de maladie ou des observations de cervidés avec des étiquettes d'oreille, des sites d'alimentation illégaux et des endroits où les cervidés se rassemblent près des balles de foin ou des parcs d'engraissement, communiquez avec un agent de conservation du bureau de district local ou composez le numéro de dénonciation de braconniers : 1 800 782-0076.